

Dossier suivi par Céline Bréal
Directrice de la fondation A*MIDEX
Téléphone : 04 91 39 65 51
Mobile : 06 68 33 90 30
Celine.breal@univ-amu.fr

Comité de Pilotage A*MIDEX
Le 21 janvier 2019 de 14h00 à 16h00
Procès-verbal de séance

Siégeaient :

- Pour Aix-Marseille Université :
 - ✓ Yvon Berland, Président
 - ✓ Denis Bertin, Vice-Président délégué à A*MIDEX
- Pour le CNRS : Jean-Yves Marzin, Directeur scientifique référent pour le site d'Aix-Marseille et Directeur de l'INSIS du CNRS et Ghislaine Gibello, Déléguée régionale
- Pour l'Inserm : Aurélie Philippe, Adjointe au Délégué régional représentait Dominique Nobile, Délégué régional
- Pour le CEA Cadarache : Flavio de Magistris, Cellule d'animation scientifique et d'actions régionales et Bernard Besnainou, Chef de la cellule animation scientifique et actions régionales, représentaient Jean-Michel Morey, Directeur adjoint
- Pour l'AP-HM : Emilie Garrido-Pradalie, Directrice de la Recherche, représentait Jean-Olivier Arnaud, Directeur Général
- Pour l'IRD : Claire-Isabelle Coquin, Directrice de Mission d'évaluation et de programmation de la recherche représentait Jean-Paul Moatti, Président
- Pour l'IEP d'Aix-en-Provence : Rostane Mehdi, Directeur
- Pour l'ECM : Bruno Cochelin, Directeur de la recherche, représentait Frédéric Fotiadu, Directeur

Assistaient à la séance :

- Céline Bréal, Directrice de la fondation A*MIDEX
- Pierre Chiappetta, Vice-Président Recherche
- Eric Berton, Vice-Président Innovation et Valorisation
- Claudine Pique, Adjointe au Directeur scientifique référent du CNRS pour le site d'Aix-Marseille
- Carine Dou-Goarin, Chargée de bibliométrie au sein de la Direction de la Recherche et la Valorisation (présente pour le point 3 : impact des financements attribués aux unités de recherche sur les productions scientifiques),
- Julie Bordes, Chargée de l'évaluation et du pilotage au sein de la fondation A*MIDEX (présente pour le point 3 : impact des financements attribués aux unités de recherche sur les productions scientifiques),
- Céline Damon, Chargée de la Promotion et de la Stratégie Europe Horizon 2020 au sein de la Direction de la Recherche et la Valorisation (présente pour le point 4 : le CERCle)
- Camille Duran, Chargée de projet Attractivité et Internationalisation de la fondation A*MIDEX (présente pour le point 6 : synergies A*MIDEX – Région, dispositif « PACA ERC booster et le point 7 : attractivité : AAC Chaire d'Excellence 2018 : pré-sélection des dossiers)

Etaient excusés :

- Maryline Crivello, Directrice exécutive de la fondation A*MIDEX
- Dominique Nobile, Délégué régional
- Jean-Michel Morey, Directeur adjoint CEA Cadarache
- Jean-Paul Moatti, Président IRD
- Jean-Olivier Arnaud, Directeur Général AP-HM
- Frédéric Fotiadu, Directeur ECM
- Thierry Paul, Vice-Président Formation

Soit 10 membres présent.e.s ou représenté.e.s sur 10

Ordre du jour :

Cf. support de présentation en PJ.

- 1) Approbation du procès-verbal du 10 décembre 2018
- 2) Informations générales
- 3) Impact des financements attribués aux unités de recherche sur les productions scientifiques
- 4) Le CERCLÉ : bilan 2018 et propositions 2019
- 5) Instituts d'établissement : étude de 4 projets
- 6) Synergies A*MIDEX – Région : dispositif « PACA ERC booster »
- 7) Attractivité - appel Chaire d'Excellence 2018 : pré-sélection des dossiers

PV de séance

Le Vice-Président délégué à A*MIDEX prie les membres du Comité de Pilotage A*MIDEX de bien vouloir excuser le retard du Président en raison de la cérémonie des vœux à Saint Jérôme ainsi que l'absence de Maryline Crivello en mission en Espagne à la Casa Velazquez.

Le Vice-Président délégué à A*MIDEX introduit **Claudine Picque**, Adjointe au directeur scientifique référent du CNRS qui présente son parcours. Directrice de Recherche au CNRS et virologue, elle est basée à l'Institut Cochin, à Paris.

1) Approbation du procès-verbal du 11 décembre 2018

Cf. procès-verbal modifié en pièce jointe.

Le Vice-Président délégué à A*MIDEX soumet la rédaction du procès-verbal du Comité de Pilotage du 10 décembre 2018 aux membres présent.e.s tel qu'envoyé dans sa première version.

Suite à une remarque formulée en séance concernant une correction du nombre de candidats nationaux à l'appel Momentum, le Vice-Président délégué à A*MIDEX propose sa validation.

Vote d'approbation du procès-verbal modifié du Comité du Pilotage du 10 décembre 2018 à l'unanimité des membres présent.e.s ou représenté.e.s.

2) Informations générales

✓ RHU 4 : accompagnement au dépôt des dossiers

Le Vice-Président délégué à A*MIDEX présente un point d'information sur les dossiers déposés par le site en réponse à la 4^{ème} vague de l'appel à projet en recherche hospitalo-universitaire au 13 décembre 2018.

Pour les dossiers dont Aix-Marseille Université est coordinateur :

- Dossiers Theranos, Hope et Innov-CKD : soutien institutionnel de l'ensemble des tutelles,
- Suite à la réception tardive du dossier CardioLife, l'Inserm n'a pas soutenu, la position du CNRS demeure à confirmer,
- L'AP-HM a signé des lettres d'engagement pour l'ensemble des dossiers présentés.

Aix-Marseille Université est partenaire du dossier Madfolds, pour lequel l'unité du professeur N. Lévy est impliquée sur une petite partie du dossier.

Les résultats sont attendus au cours du 1^{er} semestre 2019.

✓ Ecoles universitaires de Recherche : point sur la contractualisation

Le Vice-Président délégué à A*MIDEX partage auprès du Comité de Pilotage A*MIDEX une information relative à la contractualisation des Ecoles Universitaires de Recherche (EUR).

Le calendrier de la rédaction et de la signature de l'accord de consortium prévoit un délai de 12 mois, à compter de la signature de la convention attributive d'aide. Or, ces dernières ont été reçues en fin d'année 2018 avec une date au 23 juillet 2018.

Les membres du Comité de Pilotage partagent leur **inquiétude concernant l'impact sur les aspects administratifs des deux EUR, AMSE et nEUro*AMU.**

Un courrier sera envoyé par la fondation A*MIDEX à l'Agence Nationale de la Recherche accompagné d'une demande d'un délai supplémentaire de 6 mois pour la signature des deux accords de consortium.

✓ Visite du Président de l'ANR, Thierry Damerval, le 5 février 2019

Le Vice-Président délégué à A*MIDEX confirme la venue du Président de l'Agence Nationale de la Recherche, Thierry Damerval, le 5 février 2019.

Cette visite fait suite à l'invitation du Président d'Aix-Marseille Université (AMU).

La matinée sera consacrée à une **réunion avec les membres de la gouvernance** d'Aix-Marseille Université, au cours de laquelle chaque institution, par la voix de son Président, présentera sa stratégie avant d'échanger sur les projets ANR portés par AMU. Après un déjeuner, l'après-midi sera l'occasion d'une **rencontre avec les directeurs d'unités**, dans l'amphithéâtre Gastaut, au Pharo.

Les membres du Comité de Pilotage A*MIDEX ont reçu une invitation à assister à l'après-midi d'échanges.

3) Impact des financements attribués aux unités de recherche sur la production scientifique

Cf. documents en pièce jointe : fiches méthodologiques CERGAM, DICE, ICR, INT, IUSTI, PIIM, SESSTIM, TELEMME.

La Chargée de bibliométrie au sein de la Direction de la Recherche et la Valorisation présente une mise à jour de la méthodologie, suite aux avis émis par le Comité de Pilotage A*MIDEX dans sa séance du 08 octobre 2018.

L'objectif est de mesurer l'impact des financements A*MIDEX sur la production scientifique :

- ✓ Identifier la production scientifique
 - Cerner (de la manière la plus exhaustive possible) la production d'une unité de recherche,
- ✓ Identifier la production scientifique émanant d'un financement A*MIDEX
 - Analyser la qualité,
 - Utiliser la bibliométrie pour comparer la qualité des productions scientifiques.

Le Comité de Pilotage A*MIDEX est sollicité pour valider la démarche méthodologique proposée :

- Comparatif de la production hors financement A*MIDEX et financée par A*MIDEX en terme de quantité et de qualité,
- Analyses différentes en fonction des domaines scientifiques des unités de recherches.

Concernant les domaines scientifiques **santé, sciences et technologies, la base du Web of Science (WoS), sert de référentiel.**

La méthodologie s'appuie sur les données financières : analyse des dépenses réalisées (en fonctionnement, Masse Salariale et investissement) sur les projets A*MIDEX portés par les Unités de Recherche, rapportées aux dépenses de fonctionnement, de masses salariales fléchées et d'investissement pour les tutelles (AMU, PVM, CNRS et Inserm). Le périmètre de cette étude est de 2013 à 2017.

Elle est constituée de trois piliers :

- **Production financée en quantité**
- **Production en qualité (quartile Q1)**

Meilleur quart des revues d'un domaine dans le WoS (classement par impact factor). Visibilité qualitative d'une revue quelque soit l'Impact Factor de la revue.

- **Critère d'excellence**

Critère d'excellence des Highly Cited Paper et des publications dans Nature et Science.

Il s'agit donc d'une photographie sur une période de 5 ans, dont les résultats finaux seront déterminés à l'issue du projet. Le Président remercie les tutelles qui ont contribué à l'analyse en transmettant les données financières.

Le Chef de la cellule animation scientifique et actions régionales du CEA Cadarache émet une observation concernant la méthodologie qui présente une photographie a minima, car elle repose uniquement sur le champ « remerciement ».

Le Vice-Président Recherche livre une première analyse des fiches présentées avec une qualité au-dessus alors que la quantité est en-dessous, à l'exception de deux laboratoires. Le Directeur scientifique référent du CNRS pour le site d'Aix-Marseille s'interroge sur la corrélation, qui ne veut pas nécessairement dire « causes ». Pour illustrer son propos, la fiche de l'ICR présente une augmentation de la qualité de l'ICR qui n'est pas corrélée par la quantité. Le Vice-Président délégué à A*MIDEX

confirme que l'élargissement des fiches aux **70 laboratoires en santé, sciences et technologies permettra d'affiner les enseignements** sur la valeur ajoutée des actions de l'IdEx.

La Directrice de la Recherche de l'AP-HM confirme l'intérêt de ces fiches qui permettront de créer une échelle commune pour l'axe santé, aussi il est important que cette première échelle méthodologique soit posée. Le Vice-Président Recherche met en avant l'intérêt pédagogique des fiches méthodologiques, bases des prochains échanges avec les directeurs et directrices des unités de recherche. Le Directeur de l'IEP précise également que cela permettra de travailler à partir d'un référentiel objectif en sciences humaines et sociales, ce qui est assez rare.

En synthèse, le Vice-Président délégué à A*MIDEX observe que les fiches méthodologiques permettront d'être en capacité de **répondre aux questions sur la manière d'évaluer les financements**. Parmi les enseignements, elles permettront d'objectiver que les projets sélectionnés produisent de la qualité, et donc que le Comité de Pilotage A*MIDEX a labellisé des projets pertinents.

Le Comité de Pilotage est favorable, à l'unanimité, à la démarche méthodologique présentée pour les domaines scientifiques santé, sciences et technologies et recommande d'élargir l'analyse à l'ensemble des laboratoires.

Concernant les **domaines scientifiques en sciences humaines et sociales**, la Chargée de bibliométrie au sein de la Direction de la Recherche et la Valorisation présente la méthodologie proposée, à partir de tests réalisés sur trois laboratoires (économie gestion / droit et sciences politiques / art, lettres, langues et sciences humaines).

Le WoS n'est pas pertinent, aussi le référentiel est constitué des publications déposées par les unités dans **HAL AMU** qui les estampillent A*MIDEX. Suite à des observations concernant les données HAL, à savoir le dépôt volontaire et l'identification A*MIDEX, la Chargée de bibliométrie au sein de la Direction de la Recherche et la Valorisation confirme que l'appropriation par les unités de recherche progresse depuis que le projet a été initié il y a deux ans. Créée depuis quelques mois, la Collection HAL A*MIDEX est encore peu visible, mais un travail pédagogique est en cours avec la cellule archive ouverte pour identifier les publications. Il convient donc de prévoir une démarche en deux temps, liée à la préparation des fiches méthodologiques, puis suivie d'une période pour mettre à jour les publications dans le cadre d'une démarche de la Chargée de bibliométrie auprès des laboratoires, qui s'inscrit dans le cadre des dispositifs de l'établissement à travers le bonus performance.

L'inconvénient de HAL est qu'il n'existe pas de mesures qualitatives, et la Chargée de bibliométrie ne dispose pas d'outil de mesure de la qualité. Le Directeur de l'IEP fait état d'une qualité objective ressentie par la communauté des chercheurs sur différents supports de publication via les analyses des disciplines du CNRS. Le Vice-Président délégué à A*MIDEX retient cette observation, avec la réserve que les analyses n'existent pas en droit et en économie et partage une piste de réflexion d'identifier de manière fine les ouvrages et supports pertinents à chaque discipline. Le Directeur de l'IEP confirme l'intérêt de cette démarche, ainsi, les juristes s'approprient de nouveaux supports et de nouvelles formes de diffusion. Il serait intéressant de sonder les directeurs et directrices d'unités de recherche. La Directrice de la Recherche de l'AP-HM met en avant la recherche du critère d'excellence pour chaque discipline.

Le Comité de Pilotage est favorable, à l'unanimité, à la démarche méthodologique présentée pour les sciences humaines et sociales et recommande d'élargir l'analyse à l'ensemble des laboratoires. Une méthodologie commune est partagée à travers l'ensemble des domaines scientifiques, mais intégrant les spécificités de certaines disciplines et donc la recherche d'un référentiel pertinent.

En synthèse des échanges, le Président rappelle les prochaines étapes de la feuille de route bibliométrique :

- **Analyses quantitatives dans le WoS et HAL pour toutes les unités,**
- **Analyses qualitatives : WoS et critères d'excellence (Highly Cited Paper et Nature & Science) pour les santé, sciences et technologies ; Analyse via HAL pour les SHS (à adapter pour chaque discipline : analyse des listes CNRS de rangs des revues pour les disciplines où les listes existent, évolution du nombre de chapitres et d'ouvrages pour d'autres disciplines, etc.). Il sera cependant essentiel de tester rapidement la faisabilité (et l'automatisation) d'une telle analyse.**
- **Transmission des fiches de l'état de l'art WoS et HAL aux unités de recherche,**
- **Analyse définitive dans un délai de 6 mois à 1 an (concernant les analyses liées à HAL) avec accompagnement des services AMU (DRV-Bibliométrie et Cellule Archive Ouverte pour le dépôt et l'identification de la production A*MIDEX),**
- **Toutes les fiches pourront être faites, à l'exception éventuellement de l'analyse qualitative HAL dans la mesure où les spécialistes de chaque discipline devront être sollicités.**
- **Sciences Humaines et Sociales : utiliser le référentiel HAL tant pour les critères quantitatifs et qualitatifs ; valoriser les archives ouvertes,**
- **Prévoir un point d'étape, une réflexion plus globale avant l'été 2019, en sciences et technologies.**

Le Comité de Pilotage est favorable, à l'unanimité, à l'énoncé de ces perspectives.

4) Le CERCle : bilan 2018 et propositions 2019

Cf. note bilan mi-2018 et plan d'actions, en pièce jointe.

La Chargée de la Promotion et de la Stratégie Europe Horizon 2020 au sein de la Direction de la Recherche et la Valorisation présente le bilan 2018 et les perspectives 2019.

Les résultats consolidés 2018 sont les suivants :

- 2 nouveaux lauréats en 2018 – en attente AdG
- 53 lauréats d'ERC depuis 2007, 31 financés par H2020, dont 6 pour la 2^{ème} fois
- Création d'une collection HAL Le CERCle, avec la volonté d'améliorer la visibilité des lauréats

La Déléguée régionale du CNRS interroge sur un bilan des moyens (nombre de réunions, périmètre, etc.) et une analyse de l'efficacité des moyens. En réponse, l'implication des lauréats est variable et plus élevée de la part des plus récents lauréats. La mobilisation des cellules Europe des partenaires est à périmètre variable :

- AMU : Service Commun de Documentation et Direction de la Recherche et la Valorisation, ainsi que Protisvalor Méditerranée,
- CNRS : 2 personnes impliquées, à temps partiel, notamment sur le coaching et l'organisation des réunions,
- Inserm : 2 personnes, peu impliquées, dont personne d'Inserm Transfert (manque de temps),
- Les partenaires tels que ECM et IRD ont peu de projets en cours, voire pas. Leur participation aux activités est moindre.

Le Cop Europe se réunit tous les 2 à 3 mois avec des interactions mensuelles.

Proposition de programme de travail 2019 :

- Maintien du niveau d'implication actuel des cellules Europe,
- Maintien de deux **coachings** / an pour les ERC Starting et les Consolidator et préparation d'un document de synthèse concernant les appels *ERC Advanced et Synergy*,
- Organisation d'une **session plénière** sur une demi-journée, ouvert à la communauté du site,
- Organisation de **formations** (2) sur les sujets suivants (sujets à confirmer) : l'écriture de proposition, et le management d'équipe pour les nouveaux lauréats,
- Maintien des **actions récurrentes liées à l'animation du CERCle** : site web vitrine, HAL CERCle et travail sur la bibliométrie, actions ponctuelles de communication, rencontre avec les nouveaux lauréats, réunions physiques du COPEurope *a minima* tous les 3 mois, réunion en visioconférence tous les mois.

Le Directeur scientifique référent du CNRS pour le site d'Aix-Marseille émet une observation relative à l'orientation des actions vers l'accompagnement et non la détection. Le Président confirme l'effort à mener auprès des laboratoires, dans un contexte de diminution – au niveau national et du site - du nombre de candidats. Le Vice-Président délégué à A*MIDEX s'interroge sur les laboratoires les plus actifs et préconise d'analyser les données par laboratoire, notamment pour les *ERC Advanced*.

Tous panels confondus, le taux de réussite au niveau national est de 13%, or AMU affiche un taux de réussite conforme à moyenne nationale, lui-même supérieur à la moyenne européenne. Le Président partage une réflexion relative à un éventuel effet pervers des Initiatives d'Excellence. Une mission a été confiée à l'IGAENR dont les résultats n'ont pas été communiqués.

Le Comité de Pilotage de la fondation A*MIDEX approuve, à l'unanimité, le bilan d'activités 2018 et le programme d'activités 2019 du CERCle.

5) Instituts d'établissement : étude de 4 projets

Cf. documents en pièce jointe :

- *Institut Thématique en Neurosciences – NeuroMarseille : lettre d'intention intégrant les éléments de réponse aux observations,*
- *Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale – ITEM : lettre d'intention et courrier de réponse aux observations,*

- *Institut d'Archéologie Méditerranéenne – ARKAIA : lettre d'intention,*
- *Institut des Sciences de la Fusion et de l'Instrumentation en Environnements Nucléaires : lettre d'intention intégrant les éléments de réponse aux observations et trois courriers de soutien.*

Le Vice-Président Recherche introduit quatre nouveaux dossiers d'instituts d'établissement :

- Institut Thématique en Neurosciences (NeuroMarseille), porté par Bruno Poucet et Rosa Cossart : structuration de la communauté depuis 2015, qui bénéficie de l'obtention en octobre 2017 d'une Ecole Universitaire de Recherche, nEURO*AMU,
- Institut Méditerranéen pour la Transition Environnementale (ITEM), porté par Jérôme Rose : fédération des acquis de 2 Equipex, et 3 LabEx (Serenade, OT-Med, ICOMe2) et d'autres disciplines telles que les humanités, la chimie, etc. Le PR2I Environnement soutient le projet.
- Institut d'Archéologie Méditerranéenne (ARKAIA), porté par Jean-Christophe Sourisseau : mise en synergie des forces reconnues par le Comité d'Orientation Scientifique de 2015 en archéologie et archéosciences (MMSH, OSU Pythéas, Santé) ; ce projet s'inscrit dans 4 PR2I (Humanités, Environnement, Santé et Sciences de la Vie, Sciences et Technologies avancées).
- Institut des Sciences de la Fusion et de l'Instrumentation en Environnements, porté par Yannick Marandet, Christelle Reynard-Carette : volonté partagée entre AMU et le CEA d'explorer le couplage scientifique entre les travaux menés en fusion et fission.

Le Président remercie le Vice-Président Recherche pour la présentation des projets et partage sa réflexion :

- Le projet en neurosciences constitue l'étape ultime d'une communauté déjà bien fédérée,
- Le projet en environnement témoigne d'un remarquable travail de synthèse,
- Le projet en archéologie permet d'augmenter la visibilité du champ scientifique,
- Le projet en fusion s'inscrit dans une convergence de champs scientifiques, établit des passerelles et rapproche le CEA et AMU.

L'avis du Comité de Pilotage A*MIDEX est sollicité pour un accord de principe en vue de l'audition des porteurs de projet par le Board A*MIDEX qui se réunira le 06 février 2019.

Dans le cadre des échanges itératifs, les membres du Comité de Pilotage sont invités à émettre des remarques à la lecture des lettres d'intention.

Le Comité de Pilotage de la Fondation A*MIDEX approuve, à l'unanimité, les 4 projets d'instituts d'établissement tels que présentés en séance, en vue de leur audition par le Conseil Stratégique international A*MIDEX, dénommé Board International, le 06 février 2019.

6) Synergies A*MIDEX – Région : dispositif « PACA ERC booster »

Cf. documents en pièce jointe : note synthétique, décision favorable du Conseil régional PACA, CV de Christophe Lachaud, demande de subvention à la région, lettre de soutien du Directeur d'unité à la demande de subvention, projet Booster (projet ERC adapté), projet ERC complet, rapport d'évaluation de l'ERC.

Le Vice-Président délégué à A*MIDEX rappelle les principes du dispositif expérimental « PACA ERC booster ».

Ce nouveau dispositif de la Région a pour objectif de financer les projets ERC Starting et Consolidator ayant passé la deuxième étape et notés A. Le financement s'élève à 100 000€ sur 2 ans, avec engagement du porteur de projet à déposer à nouveau un projet au terme des deux ans. Ce dispositif exige un co-financement (20%).

La Chargée de projet Attractivité et Internationalisation de la fondation A*MIDEX présente le projet de Christophe Lachaud, au CRCM, intitulé « *Detecting DNA Interstrand Cross Links repair in mammalian Cells* » (ICLiC) déposé avec le CNRS en réponse à l'appel *ERC Starting Grant 2018*.

L'enjeu de la demande de subvention auprès de la Région et d'A*MIDEX est de :

- Commencer à travailler sur le projet pour développer des preuves,
- Augmenter la crédibilité et faisabilité du projet,
- Permettre de soumettre un projet **ERC consolidator en février 2020**.

La Région a accepté de financer le projet, soit :

- **80 000 € de la Région**, pour 18 mois (initialement prévu à partir du 01/01/19).
- Co-financement exigé par la Région à minimum 20 % - qui est la part **demandée à A*MIDEX, soit 20 000 €**.
- Postes de financement : recrutement d'un ingénieur d'études pour 18 mois, et achats de consommables.

Le Vice-Président délégué à A*MIDEX confirme que cette demande s'inscrit dans le cadre du dispositif de l'IdEx d'accompagnement des ERC (sur le Fonds International d'A*MIDEX) pour lequel un premier dossier a été validé par le Comité de Pilotage A*MIDEX dans sa séance du 8 octobre 2018 (Xavier Bugaud, iSm2, déposé avec AMU).

Le Président précise qu'il s'agit de bien préparer le dépôt *ERC Consolidator* de 2020, conformément aux engagements pris auprès de la Région.

Le Directeur scientifique référent du CNRS pour le site Aix-Marseille émet une observation sur la temporalité de deux ans au regard de la marche à franchir entre une demande de bourse *ERC Starting* et de bourse *ERC Consolidator*. Cet élément devra être regardé dans le cadre du suivi et analyse des actions.

Le Comité de Pilotage est favorable, à l'unanimité au co-financement exigé par la région, à hauteur de 20%, soit 20 000 €, du projet présenté par Christophe Lachaud, au CRCM, intitulé « *Detecting DNA Interstrand Cross Links repair in mammalian Cells* » (ICLiC), dès la mise en place du financement régional dans le cadre de l'AAP ERC BOOSTER de la Région Sud, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce soutien réalisé sur le fonds international de l'IdEx s'inscrit dans la volonté de jouer un rôle tremplin vers L'Europe pour la communauté scientifique locale, de travailler sur une articulation de financements à différentes échelles, et de s'inscrire en cohérence avec les actions menées sur le territoire.

7) Attractivité - appel Chaire d'Excellence 2018 : pré-sélection des dossiers

Cf. documents en pièce jointe : dossiers complets des 7 demandes reçues, note de synthèse.

La Chargée de projet Attractivité et Internationalisation de la fondation A*MIDEX rappelle le cadrage de l'appel Chaire d'Excellence 2018 et présente les dossiers reçus en réponse à l'Appel à Candidatures (AAC) Chaires d'Excellence 2018.

L'objectif du programme Chaire d'Excellence est d'attirer sur le site d'Aix-Marseille des enseignants, enseignants-chercheurs et des chercheurs d'exception, de rang international, sur des projets structurants contribuant à la stratégie de l'Université. Le financement prévu est le salaire du responsable de projet pour trois ans (renouvelable deux ans sous conditions) sur CDD LRU, et l'environnement à hauteur de 200 000 € /an maximum.

L'avis du Comité de Pilotage est sollicité pour émettre un **avis d'opportunité stratégique** sur les 7 dossiers soumis et présélectionner 1 à 2 dossiers sur des critères de **stratégie de site** principalement, et de **qualité des profils** proposés. Les membres du Comité de pilotage ont reçu les 7 dossiers en amont de la réunion, pour étude.

Les prochaines étapes sont constituées de l'analyse des profils et de l'auditions de certains candidats, de la procédure de recrutement (sur contrat LRU) et de la validation du projet final par le Comité de Pilotage A*MIDEX. La date de démarrage des nouveaux projets est envisagée à partir de septembre 2019 avec une date limite de démarrage fixée à septembre 2020.

Le financement envisagé correspond au salaire du responsable de projet pour trois ans (renouvelable deux ans sous conditions) sur CDD LRU, et environné à hauteur de 200 000 € /an maximum.

A l'issue de la présentation succincte des sept projets de recrutement, un tour de table est réalisé. Le Vice-Président Recherche est d'avis de mettre en avant les thématiques pour lesquelles il y a un savoir-faire et une visibilité mondiale du site d'Aix-Marseille, et sur lesquelles le site souhaite particulièrement se positionner. Les dossiers du CEREGE, IGS et CPT entrent dans cette dynamique. Le Directeur scientifique référent du CNRS pour le site d'Aix-Marseille confirme la recommandation exprimée, même si le CEREGE ne présente qu'un seul profil à l'appui du dossier. Toutefois, il s'interroge sur le réalisme de certaines candidatures, notamment car certains projets ont proposé des profils d'enseignants-chercheurs ayant déjà un poste permanent ailleurs, et ayant de fortes attentes salariales. Le Vice-Président délégué à A*MIDEX confirme qu'A*MIDEX prévoit une étude de la faisabilité et analyse de l'adéquation de l'excellence des profils et du financement sur crédits IdEx, ainsi que des auditions, en amont de la tenue des Comités de Sélection. Ainsi, la phase de pré-sélection sera complétée d'une analyse sur le volet de la qualité des profils et de la faisabilité des recrutements, susceptible d'être de nouveau présentée devant le Comité de pilotage A*MIDEX.

Concernant la demande du CINaM, il est indiqué par le Comité de Pilotage qu'elle n'est pas prioritaire dans le cadre de cet appel et s'intègre moins que les autres dossiers dans l'approche de l'appel, notamment parce que la demande passera par un recrutement classique entrant dans la campagne d'emplois 2019. A l'issue du recrutement, la demande d'environnement pourra éventuellement être réexaminée en fonction de la qualité du profil recruté.

Suite aux échanges, le Président propose d'exclure les dossiers qui ne sont pas pertinents, de classer les trois meilleurs dossiers et dresser une liste de réserve.

Le Comité de Pilotage est favorable, à l'unanimité, à la pré-sélection des dossiers suivants (classés par ordre de priorité) :

- CEREGE, porté par Olivier Bellier (composante OSU Institut Pythéas),
- IGS, porté par Chantal Abergel (composante Sciences),
- CPT, porté par Laurent Lellouch et Thierry Martin (composante Sciences).

Le Comité de Pilotage est favorable, à l'unanimité, à constituer une liste de réserve constituée des dossiers sous la barre (classés par ordre de priorité), présentés par :

- LAMPEA, porté par Estelle Herrscher (composante MMSH en dialogue avec ALLSH),
- LIS, porté par Mustapha Ouladsine (composante Sciences).

Le Comité de Pilotage choisit, à l'unanimité, de ne pas donner de suites aux demandes suivantes dans le cadre de l'appel Chaire d'excellence 2018 :

- CINaM, porté par Pierre Müller et Andres Saul (composante Sciences),
- PIIM, porté par Annette Calisti et Roubin Pascale (composante Sciences).

8) Prochaines échéances

Le prochain **Comité de Pilotage** se tiendra :

- Le lundi 04 février 2019 de 14h00 à 16h00

Le prochain **Conseil de Gestion** se tiendra :

- Le lundi 04 mars 2019 de 15h00 à 17h00

Le prochain **Conseil stratégique International** se tiendra :

- Le mercredi 06 février 2019 de 9h00 à 17h15